

Attestation de compétence pour la détention de chiens de protection des troupeaux

Cours théorique

17.048 B



Date

Samedi 4 novembre 2017

Lieu

Hôtel Résidence du Lac
Rue Basse 36, CH-1422 Grandson VD
+41 (0)24 446 26 76

Public

Agriculteur-trice-s qui montrent un intérêt ou qui veulent acquérir des chiens de protection de troupeaux (CPT) soutenus par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Responsables

François Meyer
Jean-Daniel Spicher
Unité des chiens de protection de troupeaux

Contexte

La partie théorique du cours pour obtenir l'attestation de compétence pour détenteur-trice de chiens de protection des troupeaux (CPT) est obligatoire pour toutes les personnes qui désirent devenir propriétaire de CPT soutenus par l'OFEV.

Objectifs

Bénéfices pour les participant-e-s au cours :

- Etablissement d'une attestation de compétence afin de pouvoir détenir des CPT soutenus par l'OFEV
- Acquisition de connaissances spécifiques aux CPT

Contenu

Les sujets suivants seront abordés (les participant-esse verront remettre un dossier de cours):

- Bases juridiques
- Origine ethnique et domestication
- Comportement social
- Alimentation
- Santé
- Formation
- Aménagement d'un environnement de détention respectueuse des CPT

Remarques

La participation au cours est gratuite.

L'attestation de compétence théorique n'est

délivrée qu'aux personnes qui travaillent

vraiment avec des CPT (que ce soit sur l'exploitation principale ou sur l'alpage)

Informations pratiques

Inscription

[17.048 B](#)

Délai d'inscription

vendredi 27 octobre 2017

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

daniela.hilfiker@agridea.ch
canis.ovis@gmail.com

Tarif

La participation au cours est gratuite.

Le repas du midi ainsi que les boissons seront à régler sur place par les participant-e-s.

Inscription jusqu'au vendredi 27 octobre 2017

Par poste: à l'aide du talon d'inscription à l'attention d'AGRIDEA, Kurse, CH-8315 Lindau
Par fax: +41 (0)52 354 97 97
Internet: www.agridea.ch

Tarif

La participation au cours est gratuite.

Le repas du midi ainsi que les boissons seront à régler sur place par les participant-e-s.

Inscription jusqu'au vendredi 27 octobre 2017

Par poste: à l'aide du talon d'inscription à l'attention d'AGRIDEA, Kurse, CH-8315 Lindau

Par fax: +41 (0)52 354 97 97

Internet: www.agridea.ch



Inscription pour le cours 17.048 B
Attestation de compétence
pour la détention de chiens de
protection des troupeaux
Samedi 4 novembre 2017

Nom:	Prénom:
Adresse:	NPA/Lieu:
Organisme:	Tél:
E-Mail:	

17.048 B	Participation et reservation du repas:	
04.11.17	☐	☐ végétal

☐ J'accepte de communiquer mes coordonnées (tél., e-mail) aux autres participant-e-s de ce cours.